



Jeudi 1^{er} Octobre 2015

L'Assemblée nationale adopte l'amendement de Patrick Bloche

Dans le cadre de l'examen de la loi Création, l'amendement proposé par Patrick Bloche et voté en Commission des affaires culturelles (cf. SGDL @suivre du 17 septembre) vient d'être adopté en séance plénière à l'Assemblée nationale le 30 septembre. Cet amendement, qui porte sur les nouvelles discussions SNE/CPE relatives aux relations entre auteurs et éditeurs, doit désormais être examiné par le Sénat.

Vous pouvez suivre en détail les interventions des députés à l'Assemblée nationale sur le lien suivant (repère 02:23:30) :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.3156497_560a89756f0af.1ere-seance--debat-sur-la-situation-et-l-avenir-de-l-agriculture--creation-architecture-et-patrim-29-septembre-2015